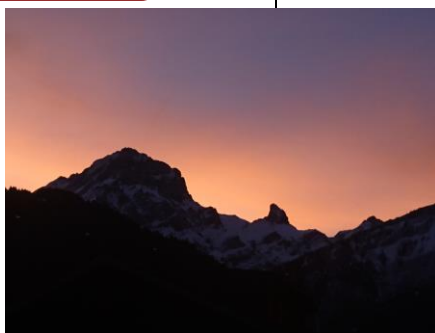


Le Grillon

**MESSAGE DE
M. Pierre-André Burnier
Syndic**

C'est définitivement une année pénible qui s'achève, avec un virus qui nous a accablés et bousculés dans nos modes de vie.



Beaucoup de solitude pour certains, de la détresse ou des souffrances pour d'autres, des pertes de revenus et toujours ce contexte d'incertitude qui annihile l'enthousiasme à se projeter, à organiser, à oser.

Nous n'avons pas l'habitude, au contraire de certaines parties du globe, de vivre dans un climat inconstant et ce virus bouscule nos usages, nos routines. Certes, chacun réagit à sa manière et de beaux élans de solidarité ont vu le jour, preuve que l'humain a des valeurs fondamentales que rien n'ébranle.

Un tel contexte est peut-être justement le moment de s'interroger sur sa qualité de vie, sur ses choix, sur l'attachement à son lieu de vie. Prendre conscience que tout n'est pas acquis et qu'il faut aussi s'engager pour sauvegarder ce qu'on apprécie.

A mon sens, vivre à Gryon constitue un privilège, pour ses panoramas, sa nature, ses équipements de loisirs, les contacts humains, l'authenticité, en bref pour son ambiance villageoise.

Alors engagez vous pour cette collectivité et signez les listes électorales actuellement ouvertes. Vous trouverez les détails ci-contre ou sur le site www.gryon.ch



**élections
communales
générales 2021**
Canton de Vaud



Vous aimez votre commune ? Vous avez envie de participer à son quotidien et à son développement ? Vous voulez partager vos compétences ? Portez-vous candidat·e aux élections communales du 7 mars 2021 !

Sommaire

- | | |
|------------|---|
| 1-2 | Message du syndic, Elections communales
L'association du Bel-Age |
| 3-4 | Service alertes SMS, ça roule trop vite !
Contrôle des champignons |
| 5-6 | JSP des Salines, message du groupe Info 5G,
En bref, |
| 7-8 | Nouvelles du Tourisme et mémento hivernal |

DE NATIONALITÉ SUISSE OU ÉTRANGÈRE, VOUS AVEZ LE DROIT DE VOUS PRÉSENTER ! Vous devez avoir 18 ans révolus et être domicilié-e dans la commune. Si vous êtes titulaire d'un permis B ou C, vous devez être établi-e depuis plus de dix ans en Suisse, dont trois ans au moins dans le canton de Vaud.

Le délai de remise des dossiers de candidature pour le 1er tour des élections, tant à la Municipalité qu'au Conseil communal, est fixé au 18 janvier 2021 à 12h.

Les candidats peuvent signer dès maintenant La Liste d'Entente communale (pas de partis politiques à Gryon) qui est déposée au Greffe municipal.

Pour tous renseignements :

- Greffe municipal – 024 498.00.30
- Sur le site www.gryon.ch Actualités - Elections communales

Pour savoir ce qui se décide ou se fait dans une commune, n'hésitez pas à visiter la page « actualités » du site communal qui contient une présentation générale des services communaux, avec les points phare des 5 dernières années ainsi que des explications sur la manière de voter et les principes légaux.

Vous aurez aussi accès au rapport de la législature, qui dresse le bilan des principales activités des divers services communaux et mentionne quelques chiffres intéressants sur Gryon.

Voici les dates des élections générales 2021 :

Jours de scrutin	Communes à Conseil communal	Dépôt des listes
Dimanche 7 mars 2021	Conseil communal (1 ^{er} tour) Municipalité (1 ^{er} tour)	lundi 18 janvier 2021 à 12h00 au greffe municipal
Dimanche 28 mars 2021	Conseil communal (2ème tour éventuel) Municipalité (2ème tour éventuel)	mardi 9 mars 2021 à 12h00 au greffe municipal
Dimanche 25 avril 2021	Syndic/que (1 ^{er} tour) Suppléant-e-s au conseil communal (1 seul tour)	mardi 6 avril 2021 à 12h00 au greffe municipal
Dimanche 16 mai 2021	Syndic/que (2ème tour éventuel)	mardi 27 avril 2021 à 12h00 au greffe municipal

L'Association du BEL-AGE
Centre de rencontre

Au printemps 2019, l'Ecole d'études sociales et pédagogiques de Lausanne, mandatée par le Réseau Santé Haut-Léman (RSHL), et en partenariat avec les Communes d'Ollon et de Gryon, a mené une étude auprès des personnes de plus de 60 ans résidant sur le plateau de Villars-Gryon.

Cette enquête a permis de récolter les avis d'une grande majorité des aînés, avec des taux de réponses élevés.

Sur l'initiative de M. Georges Vittoz, une commission intercommunale Ollon-Gryon, réunissant des représentants des autorités et de la population, a été fondée dans le but d'échanges réguliers, voire de structures communes à plus long terme.

Dans un premier temps, chaque commune a constitué un groupe de travail et une association à but non lucratif durant cette année 2020. A Villars, l'association « Les Gentianes » a vu le jour et à Gryon, les activités déjà bien connues du Bel-Age, avec la précieuse contribution de Mme Véronique Amiguet, se poursuivront sous le nom de **l'Association du Bel-Age** qui s'est dotée d'un comité ad-hoc pour soutenir Mme Amiguet dans ses tâches. Le financement de cette association se fera par des aides communales et des dons de tiers.

Le comité, présidé par M. Thierry Michel, est déjà bien actif et a travaillé tout l'été dans le but d'ouvrir un Centre d'accueil pour aînés à la fin de l'année. Les locaux, situés dans l'immeuble le Belvédère, de même que le financement, ont été trouvés et rien ne s'oppose à l'ouverture de ce centre hormis les restrictions sanitaires actuelles.

Nous avons bon espoir d'exploiter ce centre dès la rentrée de janvier, en principe les mardis et un dimanche sur deux pour commencer. Il s'agit en effet d'une expérience-pilote d'un an qui nous permettra de voir si elle répond à une attente et permet réellement aux aînés gryonnais de maintenir des contacts de socialisation.

En raison des restrictions sanitaires actuelles, les repas du Bel-Age, ainsi que le Dîner de l'Avent à la Grande-salle ont été annulés, à notre grande tristesse. Le comité du Bel-Age, secondé par une équipe de bénévoles, a décidé de se rendre à domicile auprès des aînés de 70 ans et plus pour leur apporter un petit cornet de Noël avec des produits régionaux, bien entendu dans le strict respect des règles sanitaires actuelles. En parallèle, il leur a été remis 10

pièces de 10 tâques, monnaie du 800^{ème}, à faire échanger dans les commerces locaux.

La Municipalité a en effet décidé de remplacer le traditionnel bon de Noël par ce mode de faire qui favorise nos commerces et restaurants locaux en cette période économiquement difficile. Ce sont près de fr. 20'000.- qui seront ainsi réinjectés localement.

Nous remercions vivement les bénévoles, la Jeunesse de Gryon, la Paroisse et le comité du Bel-Age de s'investir pour ces visites qui apporteront un contact social à des personnes parfois isolées en ces temps difficiles. *Ci-dessous : préparation des cornets*



SERVICE D'INFORMATION GRATUIT PAR SMS

Dans le but d'intensifier la communication avec la population et de lui transmettre rapidement et de manière succincte, les informations importantes ou urgentes, la Municipalité a mis sur pied un service SMS gratuit, qui ne demande aucune application à charger sur son smartphone.

Abonnez-vous dès maintenant en envoyant **START GRYON** au no court **723** (infos Commune), valable depuis tous les numéros de mobiles suisses +41.... et vous recevrez les avis de fermeture de routes, lors d'intempéries ou de travaux, les modifications des horaires de la déchetterie, les horaires de l'administration spéciaux, lors des fériés, les décisions sanitaires comme durant la pandémie actuelle,

etc... Il s'agira d'informations à caractère officiel sans celles du tourisme concernant les animations ou évènements qui suivent d'autres supports de communication.

Ce service ne remplacera pas les informations diffusées sur le site www.gryon.ch ou sur place par la signalisation mais permet à chacun d'être tenu au courant sans devoir chercher l'info.

Merci par avance de votre intérêt. N'hésitez pas à nous faire savoir aussi quels types de communications il vous intéresserait de recevoir, pour mieux développer ce service.

**ÇA ROULE ENCORE
TROP VITE !**

Au risque de nous répéter à chaque édition du journal communal, nous devons malheureusement être à nouveau choqués par les dépassements de vitesse de la circulation.

Une pétition des habitants du village a été déposée au début de l'été, par crainte pour les enfants et nombreux promeneurs de la rue du village. Nous y avons posé le radar préventif entre le 18 et le 29 juillet, avec un taux de dépassement de 12% de la vitesse de 30 km/h. Sur 3410 passages, seuls 26 passages ont eu lieu à env. 50 km/h et 1 seul à env. 60 km/h, de nuit. Si ces chiffres sont quelque peu rassurants, il n'en demeure pas moins qu'une vitesse adaptée doit être utilisée dans le village. Nous avons d'ores et déjà obtenu l'accord des services cantonaux pour mettre en place une zone de rencontre limitée à 20 km/h après la construction du parking couvert de la Losse.

En raison du développement de la zone de loisirs de Fricence, des riverains de la route de Solalex nous ont aussi interpellés, effrayés par la vitesse générale sur le tronçon. Le radar préventif posé récemment fait état de chiffres alarmants, avec 58,4% de véhicules circulant à plus de 50 km/h et des records à 110 km/h.

Nous devons en référer à la Gendarmerie et étudier avec elle les moyens de réduire ces dépassements récurrents et dangereux.

En attendant, nous osons compter sur l'engagement de tous à adapter sa conduite à la signalisation en place.

Contrôle des champignons

Après de nombreuses années passées au service des adeptes



de la cueillette de bolets, chanterelles, éperviers et autres délices des bois, **M. Daniel GENOVA**, contrôleur pour les Communes de Bex, Gryon et Ollon a souhaité mettre un terme à cette activité.

Pour le remplacer, **M. Jean-Daniel JOSI**, également expert en champignons, certifié VAPKO, a accepté cette responsabilité avec plaisir.

Dès lors, vous pouvez le contacter au 079 563 35 48 pour convenir d'un rendez-vous, soit à son domicile à Ollon (Rue de Cramoisine 2), soit à son chalet de La Croix, près de la buvette et fromagerie (Col de la Croix).

Nous remercions chaleureusement M. GENOVA pour sa disponibilité et nous adressons la bienvenue à M. JOSI et lui souhaitons beaucoup de satisfaction dans cette nouvelle activité.

La première saison de contrôles de M. Josi a été bien active et il en fait le bilan suivant :

Office de contrôle des champignons des Communes de Bex, Gryon et Ollon.

48 contrôles ont été effectués :

- 21 kg 800 de champignons comestibles (37 espèces)
- 9 kg 200 de champignons non comestibles ou avariés (21 espèces non comestibles)
- 1 kg 600 de champignons toxiques (7 espèces)

sur les 48 contrôles :

26 contenaient des champignons comestibles avariés (vieux, véreux) ou non comestibles, 6 avec des champignons toxiques

Une dizaine de personnes ont envoyé des photos pour détermination mais les contrôleurs ne se déterminent jamais sur photo.



ECHINODERMA ASPERUM

Lepiote à lames fourchues
un toxique rencontré
lors de 2 contrôles !

AGARICUS
XANTHODER
MUS

Agaric jaunissant
Toxique, plein
un panier lors
d'un contrôle !



www.vapko.ch

**Jeunes sapeurs pompiers
des Salines**

E ntre l'âge de 10 et 18 ans, les jeunes enfants des communes de Bex, Ollon et Gryon, peuvent être sensibilisés aux compétences d'un service du feu, y exercer le maniement de matériel et y apprendre des bases intéressantes de secourisme, ceci dans un bel esprit de camaraderie.

L'association des JSP des Salines accueille volontiers les jeunes volontaires. Le but principal de l'association est la promotion de la formation de jeunes sapeurs-pompiers, une formation attrayante contribuant au développement positif de la personnalité. Les valeurs du partage, de la solidarité et de la responsabilisation de soi sont au centre des activités. Dans l'esprit du Groupement vaudois des JSP, l'association offre aux jeunes filles et aux jeunes hommes une bonne formation dans le domaine de la prévention incendie et du secourisme, fournissant ainsi une relève motivée avec un niveau de formation élevé.



Les services du feu ont besoin de cette relève et de renforcer leurs effectifs afin d'assurer un service optimal à la population en cas d'interventions. C'est un service public basé sur le bénévolat et la formation des jeunes est primordiale. N'hésitez pas à motiver vos enfants à rejoindre ce groupe dynamique.

Vous trouverez tous les renseignements sur le site <http://www.jsp-salines.ch/>

Nous profitons de cette rubrique pour confirmer que M. Grégoire Perrin, Commandant du SDIS des Salines durant 8 années, va remettre son poste à M. David Roulet de Bex. Nous tenons à les remercier tous les deux de leur engagement et du temps important passé à la conduite du corps intercommunal des sapeurs-pompiers.

Groupe INFO 5G GRYON

V

oici les résultats du sondage initié par le groupe Info 5G Gryon ainsi que ses considérations :

A la question « voulez-vous vivre avec la 5G à Gryon » les citoyens qui se sont prononcés ont répondu de la manière suivante :

Non 218	Oui 26
Blanc 1	Nul 2

La participation a été de 30,7 % de l'électorat. Les votants ont clairement manifesté leur position : ils ne souhaitent pas l'installation de la 5G. Il est délicat d'interpréter ce résultat. On peut cependant relever que cette nouvelle technologie a un impact certain dans quatre domaines :

- La santé : en Suisse, il y a entre 3% et 8% de personnes électro-sensibles, touchées à des degrés plus ou moins élevés. Même si l'on prend un chiffre moyen de 300'000 êtres humains, il est impensable d'imaginer que ce sont des simulateurs. Ce problème a motivé nos Autorités Cantonales pour prononcer un moratoire toujours en vigueur.
- L'énergie : aujourd'hui, 8 % de la consommation mondiale d'électricité est consacrée au

numérique. Selon les chercheurs du constructeur chinois Huawei, le digital pourrait mobiliser 20 % de l'électricité planétaire d'ici 2025

- L'environnement lié aux coûts de remplacements programmés d'au moins 2 milliards d'appareils connectés. Comme viennent de démontrer les dernières votations, l'extraction des minerais nécessaires à la fabrication des objets connectés et leur recyclage en fin de vie ont un coût humain, particulièrement dans les pays détenteurs de ces richesses, que l'on ne peut plus ignorer aujourd'hui
- La sphère privée enfin à travers un traçage de plus en plus intrusif dans notre quotidien. De plus, le risque augmenté de piratage va aller de pair.

En résumé, nous sommes bien aujourd'hui à un tournant de société et il appartient à chacun d'entre nous de se positionner : c'est bien l'avenir des générations futures qui est en jeu.

Il est certain que nous n'arriverons pas à stopper l'avènement de la 5G. Par contre, il est encore temps de réfléchir sur des moyens et des actions pour diminuer ses impacts négatifs.

Que pouvons-nous faire ?

Sur le plan fédéral, cinq initiatives ont été déposées. Celles développées par Stop5G et Frequentia demandent le maintien ou la diminution des valeurs numériques actuelles. Elles ont été déposées à la Chancellerie fédérale depuis quelques mois déjà mais n'ont à ce jour pas reçu le feu vert permettant de mettre en route la récolte de signatures.

Sur le plan communal, il a été rappelé au dernier Conseil communal que seule la Confédération est compétente pour déterminer les risques ou non de la 5G sur la santé. Une initiative communale ne serait pas recevable car ne relevant pas de la compétence du Conseil communal et contraire au droit supérieur.

Demeure la question : que pouvons-nous faire en tant que citoyen ?

Pour commencer, prendre conscience que notre consommation personnelle du numérique a un coût comme évoqué plus haut. Parmi les moyens à notre disposition :

- Éteindre notre Wifi lorsque nous n'en n'avons l'usage immédiat
- Mettre son téléphone sur le mode avion le plus souvent possible
- Installer du filaire – téléphone fixe, portable – chez soi

En plus d'économies d'énergie, c'est tout bénéfique pour notre santé.

Le groupe Info 5G va par ailleurs garder un contact avec les Autorités communales et proposer un dialogue avec Swisscom en vue d'une implantation concertée de la 5G sur la Commune, visant à ne pas augmenter inutilement les émissions d'ondes électro-magnétiques. Il existe en effet des zones blanches avec des rayonnements moins puissants et nous orienterons nos démarches pour explorer cette piste, avec l'espoir de pouvoir promouvoir la commune comme une région protégée de séjour.

Le groupe INFO 5G

EN BREF

⇒ *Le traditionnel **loto** des sociétés locales n'aura malheureusement pas lieu cette année. Nous vous remercions de continuer à soutenir ces sociétés par vos cotisations ou dons en ces temps difficiles.*

⇒ *Pour la **période de fin d'année**, le **bureau communal** sera fermé les vendredis 25 décembre et 1^{er} janvier 2021.*

⇒ *Les mesures géologiques effectuées durant une année complète sur le terrain de la Losse ont permis de confirmer la faisabilité des futurs **parkings publics** et bâtiments locatifs à cet endroit. La Coopérative Cité Derrière a décidé de débiter les travaux dès la fonte des neiges au printemps 2021 afin de pouvoir mettre la construction hors-d'eau avant l'hiver suivant.*

⇒ *Voulus au début pour enlever les plantations envahissantes et remettre en place quelques pierres, les travaux entrepris **au clocher** du temple ont révélé un état général très vétuste. La dernière grande rénovation datant de 1976, nous avons profité des échafaudages montés pour effectuer d'importants travaux de consolidation en maçonnerie, un renforcement de la charpente de soutien des*

cloches et des soudures de rechargement pour le coq qui domine notre village.

⇒ De nouveaux **parkings publics** ont été aménagés dans les secteurs de Frience et l'Alpe des Chaux. Ils sont mieux groupés dans un secteur délimité, ce qui permettra de faire des contrôles afin que les places privées ne soient pas occupées. Merci de vous conformer aux signalisations et aux instructions des garde-parcs.

⇒ Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en ligne de la plateforme **Info Seniors Vaud** : www.infoseniorsvaud.ch, destinée aux seniors vaudois, à leurs proches ainsi qu'aux professionnels concernés. Simplifier le quotidien des seniors, grâce à un accès facilité à une information de qualité dans le domaine du social et de la santé, est le défi relevé par ce nouveau portail informatique auquel sont associés plus de vingt partenaires du réseau santé-social vaudois.

Des réponses rapides et utiles (FAQ) aux questions que se posent les seniors ainsi que de nombreuses offres (événements, bons plans et actualités) publiées par les partenaires du réseau sont regroupées sur cette plateforme unique, coordonnée par Pro Senectute Vaud.

Nouvelles du tourisme



Exploitation hivernale et domaine skiable

Malgré les contraintes sanitaires en vigueur, le domaine skiable sera ouvert durant la saison hivernale, avec certainement des limitations de capacité et un concept de protection adapté, contrairement à d'autres pays d'Europe qui n'ont pas cette chance.

Sous réserve de changements toujours liés à l'évolution de la pandémie, la plupart des infrastructures récréatives et sportives seront ouvertes, également avec un concept de protection qui devra être respecté impérativement, sous réserve de fermetures d'infrastructures en cas d'abus.

Patinoire de Gryon

Ouverture prévue dès le 19 décembre, mais avec une capacité de 19 personnes au maximum sur la patinoire. L'accès à la patinoire se fera sur inscription/réservation, par groupes de 4 personnes qui patineront selon l'horaire réservé, durant 40 minutes, à l'instar d'autres sports tel que le tennis en été. La buvette sera limitée aux seuls usagers de la patinoire. La situation et les périodes d'ouvertures seront évalués en fonction des directives sanitaires pour la suite de la saison

Installations de Frience

Ouverture prévue dès le 19 décembre, pour le ski et la luge, sous réserve de l'enneigement et de la situation sanitaire. Un plan de protection strict devra être appliqué, notamment en termes de distanciations, regroupements et port du masque. La buvette proposera un service à table (pas de service à l'emporter).

Parcours nordiques

L'ensemble des parcours nordiques (raquette, rando-neige, ski de fond et skating) seront ouverts dès le 19 décembre. Hormis les directives de distanciation et de regroupement, la pratique de ces disciplines pourra se faire normalement.

Nouveau cet hiver, 3 tracés de **ski de randonnée** seront balisés dans des zones sécurisées, avec possibilité de descente par les pistes du domaine skiable :

- Boucle d'initiation à Frience
- Parcours depuis la Golèze jusqu'au Chaux, en passant par Frience, Les Leurrrins et la traversée des Fracherets. Descente par la piste des Fracherets.

-Parcours depuis Les Frasses jusqu'à la Croix des Chaux, en passant par Sodoleuvre et le Crettex. Descente par la piste populaire.

Ces tracés seront praticables durant les horaires d'ouverture du domaine skiable.

Programme des animations de l'hiver

Comme pour la saison estivale, un programme multi-activités sera proposé tout au long de l'hiver, avec un nombre de participants limité à chaque activité. Des animations sont également prévues en février, toujours sous réserve de la situation sanitaire.

Toute la saison :

- **Tous les jours** : Balades à cheval dans la neige (Cergnement)
- **Tous les jours** : Skijoring (Cergnement)
- **Les lundis** : Initiation au ski de randonnée (Frience)
- **Les mardis** : Initiation au skating (Frience)
- **Du mercredi au dimanche** : Balade en traîneau avec des chiens polaires (Cergnement)
- **Du mercredi au vendredi** : Initiation au mushing, conduite d'un traîneau avec des chiens (Cergnement)
- **Les vendredis** : Baptême en parapente (Les Chaux)
- **Les dimanches** : Curling à la patinoire de Gryon (Barboleuse)

Noël – Nouvel-An :

1 au 24 décembre : Calendrier des fenêtres de l'Avent (Village Gryon et Barboleuse)

28 décembre : Balade accompagnée en raquette « Sur les traces des animaux » (Cergnement)

28 décembre : Coucher de soleil et vin chaud en raquette (Frience)

29 décembre : Balade accompagnée en raquette « Contes et légendes » (Cergnement)

29 décembre : Coucher de soleil et vin chaud en raquette (Frience)

30 décembre : Balade accompagnée en raquette « Admiration de la pleine lune »

1^{er} janvier ; Balade accompagnée en raquette « Sur les traces des animaux » (Cergnement)

1^{er} janvier : Coucher de soleil et vin chaud en raquette (Frience)

2 janvier : Balade accompagnée en raquette « Découverte de la géologie sous la neige » (Cergnement)

Relâches et Pâques :

10-17-24 février et 3 mars : Ice Disco à la patinoire (Barboleuse)

13-14 février : Frience Ski Vintage

20 février : Théâtre et humour à la Grande Salle « Les 3 Veuves »

20-21 février : Baptême en montgolfière à Frience

27-28 février : Telefest Kids, rencontre de passionnés du télémark, avec test et initiation pour les kids (Les Chaux)

20-21 mars : Ski Test Nordique (Cergnement)

10 avril (provisoire) Concert de fin de saison

11 avril (provisoire) Trophée Maboule de luge (Frience)

D'autres activités, en cours d'organisation, seront également proposées pour les Relâches et Pâques

BELLE SAISON A TOUTES ET TOUS !

